

Séance du 26 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice:	33
Présents :	26
Absent :	1
Procurations :	6
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-six septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jacky MAILLE, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIE, Christine LATAPIE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Stanislas LIPINSKI, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Franck TOURNERET, Rachida EL HAOUARI, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Jean-Marc LACOMBE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Mathieu GINESTET, Amar GUENDOUZI.

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Dominique BEC (pouvoir à Françoise VITIELLO), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Virginie NAYROLLES (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONTJAUX).

Absent excusé : Jean-Luc PAULAT.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

VAS/102-2022

Attribution d'une subvention exceptionnelle à Onet-le-Château Tennis de table

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 19 septembre 2022.

ENTENDU qu'un licencié au club d'Onet-le-Château, un sportif Castonétois exceptionnel de 11 ans ne cesse de se surpasser et a participé au Championnat de France benjamins à Joué-lès-Tours.

CONSIDERANT que sa participation à cette compétition a généré de nombreux frais, notamment transport et hébergement, au club d'Onet-le-Château Tennis de table.

CONSIDERANT qu'afin de permettre au club de continuer à accompagner et soutenir ce jeune prodige, notamment dans ses déplacements aux compétitions, il est proposé d'attribuer au club d'Onet-le-Château Tennis de table une aide financière exceptionnelle de 250 €uros.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- **attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € au club d'Onet-le-Château Tennis de table.**

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **03 OCT. 2022**

Et de la publication le : **03 OCT. 2022**